

POUR MEMOIRE

Jeudi 5 décembre – 16h30

Décoration du sapin de Noël par les enfants du péricolaire

Samedi 7 décembre – 14h30

Goûter de Noël des Seniors

Dimanche 8 Décembre 2024 – 14h30

Spectacle de Noël pour les enfants

Samedi 14 Décembre 2024

PSC1 pour les 12-18 ans

15 au 31 décembre 2024

Concours de décoration de Noël

Dimanche 12 janvier 2025 – 15h00

Galette des Rois

16 janvier au 15 février 2025

Recensement



MEMO HORAIRE DE BRICOLAGE ET JARDINAGE



Dans un souci de civisme et de respect d'autrui, l'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage et tous travaux pouvant gêner le voisinage sont autorisés, par arrêté préfectoral:

- **Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00**

MEFIANCE ! DEMANDE DE COORDONNEES BANCAIRES



Attention, de nombreux mails frauduleux ou sms continuent à polluer vos boîtes emails ou vos téléphones, ne cliquez pas quand on vous annonce un colis, une information importante de la gendarmerie, des banques, des assurances. Soyez très vigilants.

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 15h à 17h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr - Site internet : www.denonville.fr - Application : Panneau pocket

Mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Jocelyne BENOIST - Bénédicte BESNIER - Stéphane

LEBOV

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission communication
N°90 - Novembre 2024



Le mot du Maire

Chères Administrées et Chers Administrés,

A l'aube de notre sixième année du mandat que vous nous avez confié et qui se terminera en Avril 2026, de nombreux projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être persévérants et patients.

En ces périodes de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'Etat, nous devons chercher les meilleurs financements sans augmenter vos impôts. Nous pouvons remercier les aides accordées par le biais de subventions de Chartres Métropole, du Département et de la Préfecture. Sans eux nous ne pourrions avancer dans nos projets.

Vous trouverez dans ce journal tous les investissements effectués sur la commune depuis 2014 où j'assume les fonctions de Maire. Tous ces investissements ont été faits avec le soutien des Conseillers Municipaux successifs, que je remercie.

Je ne peux terminer mon mot sans remercier tous les habitants de la commune qui m'accordent leur confiance, à tous les bénévoles et associations, aux enseignants, au personnel du péricolaire et municipal, qui s'impliquent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre commune. Je suis certaine qu'ils auront à cœur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour la faire vivre et avancer.

En attendant, soyez assurés de mon engagement jusqu'en 2026 (année des élections municipales). Il reste beaucoup de travail à faire durant cette dernière année, des projets sont déjà à l'étude.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles, qu'elles soient remplies de joie et de bonheur.

Bien à vous.

Madame Le Maire
Evelyne LAGOUTTE

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EFFECTUES SUR LA COMMUNE ET LES HAMEAUX DEPUIS 2014

- Création du Lotissement du Québec et finition du Lotissement « le Verger »
- Changement des candélabres (LED) du Lotissement la Grouette
- Consolidation et construction d'un muret autour de la mare d'Adonville
- Travaux de voirie et trottoirs au hameau de Monvilliers
- Acquisition d'une parcelle à Monvilliers
- Installation de caméras de vidéoprotection sur la commune et ses hameaux
- Embellissement par le fleurissement du village
- Déploiement de la fibre sur tout le village et ses hameaux
- Achat d'un tracteur tondeuse et d'un camion
- Achat de décorations de Noël
- Achat de mobilier de voirie
- Installation de deux défibrillateurs
- EGLISE
 - Rénovation d'une autre partie de la toiture
 - Changement d'une poutre intérieure
 - Installation de gouttières
- PARCS ET SPORT
 - Création des aires de jeux pour les enfants dans les hameaux
 - Aménagement du parc à côté de la piscine avec des jeux pour les enfants
 - Restauration de la piscine, des sanitaires et des vestiaires
 - Réfection en totalité du terrain de foot au stade Emile Sureau
- CIMETIERE
 - Création de la deuxième partie du columbarium et création de cavurnes
 - Extension et aménagement du cimetière
 - Acquisition d'un logiciel de gestion
 - Consolidation des murs du cimetière
- SALLE POLYVALENTE
 - Acquisition de la salle polyvalente auprès du Diocèse
 - Travaux d'agrandissement, mise aux normes, toiture, chauffage, assainissement ...
 - Aménagement matériel de cuisine
 - Aménagement extérieur
- MAIRIE
 - Rénovation de la toiture (y compris ancienne classe)
 - Réfection de l'ancienne classe et transformation en salle de cérémonie
 - Réfection des locaux de la mairie
 - Changement des fenêtres, de la porte et du portail côté rue de Brisay
- L'EAU
 - Renforcement du réseau d'eau (dernière tranche), changement des compteurs plomb (hameaux compris), réfection en totalité du château d'eau
- CŒUR DE VILLAGE
 - Rénovation de la toiture de l'arsenal,
 - Création d'un abribus jouxtant l'arsenal pour nos jeunes
 - Réfection de la voirie, des trottoirs avec mise en sécurité des rues de la Tour Marlborough, Brisay et Marchais et enfouissement du réseau sec
 - Changements des candélabres



Association locale ADMR d'AUNEAU

☎ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fede28.admr.org

www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :

Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher

Handicap

Seniors

Maison

Enfance

Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile

Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs
www.teleassistance-admr28.fr

Entretien du logement, Entretien du linge

Services d'aide aux familles






L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.

OSONS!
le bénévolat
ADMR

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de téléassistances ADMR ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps (quelques heures par semaine ou par mois), contactez-nous !

LE PERE FOUETTARD EST DE RETOUR !

SE FAIRE VOIR LA NUIT

Promeneurs avec ou sans chien, joggers nocturnes, soyez visibles ! Utilisez des bandes réfléchissantes, des vêtements fluorescents pour votre sécurité !

ELAGAGE DES ARBRES

L'entretien des arbres et des haies, qui empiètent sur le domaine public et chez les voisins, appartient aux propriétaires. Il est donc important que vous en assuriez l'élagage.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Il est nécessaire de rappeler une nouvelle fois des règles du code de la route concernant le stationnement :

- un véhicule ne doit pas stationner sur le domaine public de façon permanente
- une bande jaune ininterrompue signale également l'interdiction de stationner tout le long, mais l'arrêt est autorisé.

Un véhicule en stationnement sur un trottoir risque une **contravention et une mise en fourrière car il gêne la circulation des piétons.**

LA PERIODE DE NOEL DU CFL

Le CFL propose le spectacle de Noël pour les enfants jusqu'à 7 ans sur inscription.

CFL Denonville
L'ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES
A LE PLAISIR DE T'INVITER
AU SPECTACLE DE NOËL
SUIVI D'UN GOÛTER

DIMANCHE 8 DECEMBRE
OUVERT AUX ENFANTS
DE DENONVILLE ET SES HAMEAUX
JUSQU'À 7 ANS INCLUS
Accompagné d'un seul parent

Places limitées
Réservation obligatoire avant le 23 Novembre

A la salle des fêtes de Denonville à 14h30

Merci d'envoyer la réservation par mail :
cflidenonville@gmail.com
en indiquant les informations suivantes:
Nom/ Prénom de votre /vos enfants(s)
avec leur date de naissance
07.82.92.41.71

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour la première, un concours de maisons décorées est organisé sur inscription !

CFL Denonville
VAL DE FRANCE

LE COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS DE DENONVILLE VOUS INVITE

DU 15 AU 31 DÉCEMBRE 2024
AU CONCOURS DE DÉCORATIONS de NOËL

INSCRIPTION JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE
Modalités d'inscription au dos

Ne pas jeter sur la voie publique

YOGA A DENONVILLE

A partir du mois de Janvier, Sandra sera le nouveau professeur de Yoga, en remplacement d'Alexa qui nous quitte pour de nouveaux horizons. Les horaires restent inchangés.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à : lesclesdeschamps28700@gmail.com

LA GALETTE A DENONVILLE

La galette des rois c'est bientôt !
Avec une galette géante, voici l'occasion de partager ensemble un moment de gourmandise. Petits et grands inscrivez-vous vite, le nombre de places est limité.

Pour les inscriptions, merci de vous adresser à : lesclesdeschamps28700@gmail.com

VIVRE ENSEMBLE
Dimanche 12 Janvier 2025 à 15h00

SPÉCIAL GALETTE DES ROIS INTERGÉNÉRATIONNELLE

Jeux de société

SUR INSCRIPTION A LA MAIRIE AVANT LE 04 JANVIER

15H SALLE POLYVALENTE

participation de 2 € par personne

PREVISION TRAVAUX 2025

A l'issue de la commission travaux du vendredi 15 novembre, il est prévu, en 2025 :

- la réfection dans sa totalité du parking de l'école soit un aménagement de 31 places,
- la réfection de la piscine : bassin, étanchéité du bac tampon, travaux électricité,
- mise en place d'un radar pédagogique sur la D19 dans le sens Denonville/Adonville à l'entrée du hameau d'Adonville.

Sont en cours d'installation 2 nouvelles caméras vidéoprotection au stade et à l'école ainsi que le remplacement de la caméra vidéoprotection face à l'arsenal par une caméra rotative.

Ces caméras ne filment que le domaine public pour la protection et la sécurité de notre village.

LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- Le lundi de 17h00 à 19h00
- Le jeudi de 10h00 à 12h00
- Le vendredi de 15h00 à 17h00



Si vous n'êtes pas libre sur ces créneaux, vous pouvez prendre rendez-vous.
Tél. 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Pour vos communications avec la Mairie, il est impératif de laisser **vos coordonnées (nom, téléphone, adresse) sur le répondeur ou dans vos mails** afin que nous puissions vous apporter une réponse complète et adaptée à votre demande

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

La mairie de Denonville ne peut pas vous délivrer de carte d'identité et de passeport.

La mairie la plus proche pouvant le faire est celle d'Auneau.

Avant tout, vous devrez prendre rendez-vous.

Toutes les informations sont disponibles sur le site du gouvernement :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 23 décembre au 3 janvier 2025.

VIDANGE DES FOSSES

Chartres Eau organise des campagnes groupées de vidange des fosses à tarif préférentiel une fois par an.

Besoin de vidanger votre fosse à un autre moment ? C'est possible !

Cmeau 13 rue Henri Poincaré 28000 Chartres
Tél. 02.34.43.90.22

www.cmeau.com/assainissement-non-collectif/#



Retrouvez toutes les informations de notre village sur l'application gratuite Panneau Pocket.

Le Widget est consultable également sur le site internet de Denonville.

NOUVEAUX HABITANTS

Nouveaux habitants ? Faites-vous connaître en Mairie, nous avons besoin de vous connaître pour répondre à vos demandes !

RENTREE DES CLASSES 2025/2026

Vous venez d'emménager à Denonville ou ses hameaux, vous avez des enfants en âge d'être scolarisés à l'école primaire ou maternelle pour la rentrée prochaine 2025-2026 ?

Merci de vous faire connaître rapidement auprès de la mairie. Ces informations sont précieuses pour la carte scolaire (ouverture, maintien ou fermeture de classe). **1 place peut décider de l'ouverture ou de la fermeture d'une classe.**

LA PISCINE CET ETE

1391 entrées ont été comptabilisées à la piscine l'été dernier.

Le bilan financier est négatif, mais il est important de maintenir son ouverture et son entretien afin que les habitants puissent profiter de cet espace qui a vu de nombreuses générations barboter !

RECENSEMENT

Le recensement de la population de Denonville aura lieu du **16 janvier au 15 février 2025**.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de **connaître le nombre de personnes vivant en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats sont utilisés pour **calculer la participation de l'Etat au budget des communes**. Ils déterminent le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies sur le territoire...

Les données collectées permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Les agents qui pourront se présenter chez vous sont Mesdames Elisabete De Jesus et Margaret Truffert. Elles se présenteront à vous avec une carte nominative.

Recensement de la population 2025 Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution **de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

L'ECOLE A DENONVILLE



L'école accueille 170 élèves répartis en 7 classes (2 maternelles et 5 élémentaires).

Le midi, ce sont environ 140 enfants qui déjeunent à la cantine. Le temps du midi se décompose en 3 services.

LE PERISCOLAIRE : LES ELFES DU VERGER

Le périscolaire a une capacité d'accueil définie de 70 places.

Pour les élèves en « occasionnel », il est nécessaire d'inscrire les enfants pour vérifier qu'ils peuvent être accueillis.

D'une manière générale, si vous savez que votre enfant n'ira pas au périscolaire, il est important de prévenir : cela permet à un autre enfant de bénéficier d'une place.

En cette première période, le périscolaire a fait son cinéma !

Les maternelles ont décoré la salle avec un mur des célébrités, un déroulé de pellicule photos sur la porte. Ils ont également créé un mini livre animé.

Les élémentaires ont décoré la salle avec du popcorn et un clape de cinéma. Ils se sont rendus courant octobre à l'exposition sur les jeux olympiques. Ils ont réalisé une décoration pour les seniors (minidisque vinyle et vœux pour la nouvelle année).



PIZZA A L'ARSENAL LE MERCREDI



Le food truck à pizza LA SQUISITA est présent un mercredi sur deux à côté de l'arsenal entre 17h30 et 21h00.
Contactez le 06 26 14 59 49

CONCERT A L'EGLISE DE DENONVILLE DU 15 SEPTEMBRE

L'association culturelle denonvilloise « Les clés des champs » a proposé le dimanche 15 septembre un concert de musique et chœur d'Amérique du Sud. Une cinquantaine de personnes a assisté au concert.

DES BONBONS OU UN SORT



Les petits et grands Denonvillois ainsi que nos amis à quatre pattes ont su faire peur le 31 octobre pour la soirée d'Halloween !

Durant quelques heures, Denonville s'est transformé en un petit village de l'horreur dans une belle ambiance.

Puis à l'initiative du Comité des Fêtes et des Loisirs de Denonville, tous les petits et les grands monstres se sont retrouvés à la salles des fêtes, bien pleine, pour participer au concours du meilleur costume.

Merci aux habitants pour l'accueil réservé aux enfants !

PREMIERE FORMATION PSC1

Le 9 novembre, 7 habitants de Denonville ont été formés par l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir à la Prévention et Secours Civiques (PSC1).

La moitié du coût de la formation a été financée par le CCAS.

Les stagiaires, âgés de 44 ans à 70 ans, ont ainsi appris à donner l'alerte, faire un pansement pour arrêter les hémorragies, utiliser un défibrillateur, faire un massage cardiaque...

A l'issue de cette journée, les stagiaires ont tous réussi et recevront prochainement leur diplôme.



Vous aussi apprenez à sauver des vies !

Le CCAS de Denonville propose aux Denonvillois une formation de 8 heures :

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

50% du coût de la formation est pris en charge par le CCAS.

SESSION JEUNE (de 12 ans à 18 ans)

Samedi 14 Décembre

Participation : 31 € (coût réel : 62 €)

Inscription jusqu'au 01 Décembre



Contenu de la formation

La protection
L'alerte
La victime s'étouffe
La victime saigne abondamment
La victime est inconsciente
La victime ne respire pas
La victime se plaint d'un malaise
La victime se plaint après un traumatisme
Synthèse et évaluation
Réservé aux habitants de Denonville



Renseignement et inscription à :
julien.virlouvet.28@gmail.com

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 106ème anniversaire de l'Armistice de 1918

Le soleil était caché ce lundi matin sur la campagne denonvilloise.

Après avoir défilé entre la mairie et le cimetière, Madame le Maire entourée de ses adjoints et conseillers, a rendu hommage aux morts pour la France de Denonville et Morainville après avoir fait lecture des textes officiels.

4 jeunes élèves de CM2 de l'école de Denonville ont lu le communiqué de l'UFAC.

A l'issue de la cérémonie, le cortège composé d'une cinquantaine de personnes a rejoint la salle polyvalente où le traditionnel verre de l'amitié a été partagé. Une exposition sur la guerre de 1914-1918 était proposée et fut très appréciée.

Les cérémonies sont ouvertes à tous les habitants de Denonville et ses hameaux. C'est également un moment d'échange privilégié entre les habitants et les élus.



DECORATION DU SAPIN DE NOEL



Depuis quelques années, la décoration du sapin de Noël de la commune est confiée aux enfants du péricolaire. Les enfants seront réunis aux abords de la mairie le

Judi 5 décembre à partir de 16h30.

Le goûter sera offert par la Mairie.

Usagers de la route, nous vous remercions d'observer la plus grande prudence entre 16h30 et 18h30 dans cette zone.

NOEL DU CCAS

Cette année, pour l'après-midi consacré aux seniors de notre village, la date retenue est le

SAMEDI 7 DÉCEMBRE.

Une invitation personnelle a été remise en novembre aux invités.

N'oubliez pas de rendre réponse afin que le CCAS puisse s'organiser pour vous accueillir à la salle polyvalente.

Des difficultés pour venir ? Vous pouvez contacter la Mairie, nous pouvons venir vous chercher.

